

Réunion publique annuelle – 4 mars 2025

Ce que nous avons entendu – Un résumé des principaux sujets de discussion

Voici un résumé des principaux sujets abordés lors de la réunion publique annuelle. Nous avons également inclus les réponses à quelques questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre lors de la réunion. Pour un compte-rendu complet des questions posées et des réponses données lors de la réunion, veuillez visionner l'enregistrement ou lire les transcriptions fournies.

Véhicules électriques (VE)

La façon dont l'infrastructure de Manitoba Hydro pourra répondre à la demande à l'avenir suscite un grand intérêt, surtout si l'on tient compte de facteurs tels que l'utilisation accrue des véhicules électriques (VE).

Manitoba Hydro travaille sur sa deuxième Planification intégrée de ressources (PIR), qui définira une voie de développement potentielle sur 20 ans. Nous avons envisagé tous les scénarios de croissance possibles lors de l'élaboration de cette voie, y compris la manière dont nous pouvons soutenir différents niveaux d'adoption des véhicules électriques. D'autres informations seront communiquées lors de la publication de la PIR à l'automne.

Exportations et droits de douane

Les événements récents ont suscité de nombreuses questions sur les exportations de Manitoba Hydro et sur la manière dont les tarifs douaniers pourraient nuire à nos activités.

Manitoba Hydro a conclu un certain nombre de contrats d'exportation « fermes » avec des services publics américains, en plus des contrats d'échange de diversité. Nous avons l'intention d'honorer ces contrats, car ils offrent de nombreux avantages aux consommateurs manitobains. Manitoba Hydro s'attend à ce que ces relations avec les clients américains se poursuivent à l'avenir. En outre, si nous disposons d'un excédent d'électricité à vendre sur le marché « au comptant » ou potentiel, ces ventes nous aident également à maintenir les tarifs à un niveau bas pour les Manitobains.

Comme toutes les grandes entreprises qui exportent, nous sommes préoccupés par les droits de douane. Nous avons un actionnaire, le gouvernement Manitobain, et nous travaillons avec lui et notre conseil d'administration pour essayer de comprendre les

Pour demander des documents en format accessible veuillez consulter hydro.mb.ca/fr/accessibility.

différents scénarios potentiels. Les droits de douane sont appliqués de gouvernement à gouvernement et échappent à notre contrôle. Nous ne pouvons pas spéculer sur les impacts potentiels pour le moment, mais nous continuerons à surveiller la situation.

Quant à la restriction des exportations d'électricité vers les États-Unis, ce n'est pas à Manitoba Hydro d'en décider. Il s'agit d'une décision gouvernementale.

Sources d'énergie futures

Manitoba Hydro n'envisage pas pour l'instant de moderniser l'installation déclassée de Selkirk. Du point de vue de l'efficacité, ce n'est pas viable. Il y a aussi des problèmes d'amiante, donc ce n'est pas dans notre ligne de mire pour le moment. Il en va de même pour la centrale de Conawapa; un projet comme celui-ci nécessite beaucoup de ressources et a un délai de réalisation très long, généralement jusqu'à 15 à 20 ans. Certains pays envisagent d'utiliser les petits réacteurs modulaires comme source d'énergie. Notre PIR envisage toutes les formes de production.

Taux

Manitoba Hydro génère des revenus de deux manières : d'une part, par les tarifs appliqués aux clients domestiques et, d'autre part, par la vente d'électricité à des entreprises de services publics situées en dehors de la province.

La fixation des tarifs est un exercice d'équilibre qui consiste à maintenir la sécurité, l'abordabilité et la fiabilité. Nous étudions la trajectoire future des taux, en collaboration avec notre conseil d'administration et le gouvernement, afin de trouver la meilleure solution pour la population du Manitoba.

Historiquement, plus de 20 % de nos recettes d'électricité provenaient de contrats d'exportation fermes (vente d'énergie dans le cadre de contrats à long terme à des prix négociés avec l'acheteur) ou du marché au comptant ou potentiel (vente d'énergie aux taux du marché lorsque nous disposons d'un excédent dû à des conditions hydriques favorables).

Gaz naturel

En ce qui concerne l'élimination progressive des combustibles fossiles en tant que choix énergétique, il s'agit d'une question de politique qui relève des gouvernements fédéral et provinciaux.

La production ou la vente de gaz naturel renouvelable n'est pas envisagée pour l'instant. En tant que société d'État, nous sommes chargés de faire ce qu'il y a de mieux pour nos contribuables et les habitants du Manitoba. Donc, nous ne voulons jamais être les premiers à adopter certaines de ces technologies nouvelles ou non éprouvées, en prenant des risques supplémentaires injustifiés. Au fur et à mesure de l'évolution de la technologie, nous pourrions envisager cette solution, mais nous voulons comprendre les avantages et les inconvénients de cette orientation et observer ce que font les autres sur le marché pour tirer les leçons de leur expérience.

Les questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre lors de la réunion :

1. Combien Manitoba Hydro a-t-elle dépensé l'année dernière pour la gestion des moules zébrées?

Manitoba Hydro a dépensé un peu plus de 2 millions de dollars pour la gestion des moules zébrées au cours de l'exercice 2024-2025. Environ 70 000 dollars ont été consacrés à la surveillance de la moule zébrée, 1,8 million de dollars au traitement de la moule zébrée et 77 000 dollars à des activités d'entretien connexes.

2. Pendant combien de jours l'installation de Brandon a-t-elle produit de l'électricité au cours de l'année écoulée?

Les deux turbines à combustion de la centrale de Brandon fonctionnent sporadiquement et ne sont généralement pas utilisées toute la journée, de sorte que la meilleure façon de quantifier leur utilisation serait de le faire en heures.

En 2024, l'une des turbines a fonctionné pendant 591,4 heures, soit 6,7 % de l'année. L'autre unité a fonctionné 219,2 heures, soit 2,5 % de l'année. Il peut y avoir eu des périodes pendant lesquelles ces deux unités ont fonctionné en même temps.

3. Qu'a fait Manitoba Hydro au cours de l'année écoulée pour se préparer à un événement d'éjection de masse de la couronne?

Au cours de l'année écoulée, Manitoba Hydro a notamment réalisé une évaluation de la vulnérabilité aux perturbations géomagnétiques. Il s'agit d'une étude d'évaluation de la fiabilité à des fins de conformité, qui détermine les équipements exposés à une perturbation géomagnétique de grande ampleur.

Pour cette évaluation, Manitoba Hydro suit une procédure semblable à celle utilisée par les services publics voisins, exigée par la North American Electric Reliability Corporation

(NERC). Mais, Manitoba Hydro utilise un modèle de météorologie spatiale plus détaillé qui a été développé par Ressources naturelles Canada.

4. Quelle quantité d'électricité a été revendue à Manitoba Hydro dans le cadre de la facturation nette au cours de l'année écoulée?

Manitoba Hydro a acheté 21 428 mégawattheures dans le cadre de la facturation nette au cours de l'année civile 2024.